



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Bureau des concours et Formation professionnelle**

**CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2E CLASSE AU SEIN
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Il est ouvert au titre de l'année 2024 un concours d'adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^e classe au sein du Service d'Incendie et de Secours (SIS) centre de Wallis.

Le nombre de poste ouvert est de 1 (un).

Le poste à pourvoir est :

Lieu du poste	Service	Intitulé du poste	Caractéristiques du poste
Wallis	SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS	Agent Administratif Polyvalent	Adjoint Administratif territorial principal 2 ^e classe

L'ouverture des inscriptions est fixée au **lundi 24 juin 2024 à 12h00 (heure de Wallis et Futuna)**.

La clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 12 juillet 2024 à 12h00 (heure de Wallis et Futuna)**.

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- un formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé (disponible sur le site de l'administration supérieure : www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Publications/Recrutements/Concours)
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée
- des formations suivies et des emplois occupés ;
- une photocopie du diplôme requis ;
- une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- accusé de réception obligatoirement complété par le candidat ;
- une copie du permis de conduire ;
- pour les fonctionnaires ou agents publics non titulaires, un état des services accomplis

Les dossiers de candidatures doivent être déposés :

- soit par courriel à : yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr ou amanda.biernaczyk@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- soit au service des ressources humaines à l'administration supérieure – bureau des concours (9h-12h /14h-16h).

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne pourra être pris en considération.

Ce recrutement se déroulera en deux phases :

1. Épreuves écrites d'admissibilité – études de texte et QCM
2. Les candidats dont le nom sera sur la liste des admissibles en phase 1 seront conviés à un entretien de vingt-cinq minutes avec la commission de sélection.

À l'issue des entretiens, la commission de sélection arrêtera, par ordre de mérite, la liste du candidat apte au recrutement.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'administration supérieure des îles Wallis et Futuna aux adresses électroniques suivantes : yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr ou amanda.biernaczyk@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr